

Logement La Haute-Comté soutient une Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Depuis juillet 2014, une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) est en cours sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de la Haute Comté (CCHC). Jérôme Galmiche, propriétaire d'un logement a bénéficié de ce dispositif.



Jérôme Galmiche (à droite) a réhabilité un appartement dans le cadre de l'Opah portée par la Communauté de communes de la Haute Comté

Le groupe Habitat & Développement a été mandaté pour accompagner gratuitement dans leurs projets les propriétaires bailleurs et occupants, éligibles en leur apportant à la fois, une assistance technique, administrative et financière. Le dispositif porte plus particulièrement sur la maîtrise des dépenses énergétiques, la lutte contre l'habitat indigne, l'amélioration du confort des logements dégradés, la remise sur le marché des logements vacants et l'adaptation de ceux aux problèmes spécifiques du maintien à domicile et/ou du handicap.

Rosaire Coppola, vice-président de la CCHC en charge de l'habitat, accompagné de Charlotte Chaillot représentant Habitat et développement, Marie Cléau attachée au service loge-

ment du conseil départemental, Jeannine Clerc responsable Anah, Angélique Jeannin responsable de l'urbanisme et de l'habitat de la CCHC et Émilie Cartier chargée de communication de la CCHC ont effectué la visite d'un appartement locatif réhabilité dans le cadre de cette opération par son propriétaire, Jérôme Galmiche.

Une aide pour les propriétaires

À l'origine, il s'agissait d'un logement insalubre d'une superficie de 77 m², situé au premier étage d'un bâtiment construit avant 1900, au centre du village

de Corbenay. Le montant des travaux, pour le rendre habitable, s'est élevé à 111 374 € TTC pour un total de 50 805 € de subventions représentant 46 % du coût total. Pour bénéficier des subventions, le logement devait obligatoirement présenter après travaux un loyer conventionné qui s'élève à 409 €, 54 € supplémentaire avec la jouissance d'un jardin. Satisfait de l'opération, Jérôme Galmiche a apprécié l'aide de l'opérateur qui l'a orienté pour mettre en route une machine assez complexe.

Le programme qui prévoit la rénovation de 239 logements

sur quatre ans s'est révélé probant. La première année, 74 dossiers ont été déposés pour 887 propriétaires renseignés. La deuxième tranche commencée le 15 juillet semble poursuivre la dynamique avec 41 dossiers propriétaires occupants déposés et 148 autres en instance. ■

**Renseignements
auprès d'Habitat
et développement
au 03 84 75 94 43 ou par mail
à contact@hd70.com**